

**GROUPE DE RÉFLEXION
CONSULTATION PLOÉ / PARTENAIRES (CCCA)
8 MARS 2018**

MISE EN SITUATION

Pour la première fois depuis sa création, le Conseil scolaire francophone organise un groupe de réflexion pour une consultation auprès de ses partenaires au sujet de l'élaboration du plan d'action du Protocole d'entente des langues officielles en éducation pour les années 2018-2023.

Il est important de signaler que cette consultation se fait en relation avec les connaissances à la disposition du Conseil scolaire francophone à ce jour, à savoir le maintien du même montant de budget alloué à l'éducation de la langue de la minorité (soit 4 433 400\$ annuel) et à l'organisation du plan d'action selon cinq (5) domaines de résultats élaborés par les instances fédérales et provinciales (le 6^e domaine étant réservé à l'éducation post secondaire).

La rencontre du 8 mars 2018 a pour objectif de présenter les initiatives envisagées après consultation par les divers départements du bureau central du CSF. Il a également pour raison d'écouter les suggestions d'autres initiatives par chaque représentant d'organisation ainsi que leurs recommandations au sujet des initiatives suggérées.

Cette rencontre se tiendra dans un cadre et suivra un fonctionnement précis permettant à chacun de pouvoir participer au processus d'élaboration du nouveau plan d'action 2018-2023.

STATUT ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE RÉFLEXION

Le groupe de réflexion pour l'élaboration du nouveau plan d'action du Protocole d'entente des langues officielles en éducation se réunit à la demande du directeur général. Ses membres représentent les différentes organisations partenaires au Conseil consultatif du Conseil d'administration du CSF (CCCA). Y sont présents :

- Un(e) représentant(e) de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB);
- Un(e) représentant(e) du Rassemblement des directions d'école francophones (RDF);
- Un(e) représentant(e) du syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique (SEPF);
- Un(e) représentant(e) du syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

La rencontre de consultation a pour unique objectif l'élaboration d'une ébauche du plan d'action du Protocole d'entente des langues officielles en éducation pour les années 2018-2023.

Le groupe de réflexion, suite à ses travaux, émet des recommandations. Celles-ci ne se font qu'à titre consultatif. Elle n'impose aucune obligation au représentant du bureau central du conseil scolaire. Toute recommandation jugée pertinente par l'équipe administrative du CSF (Conseil exécutif) peut être présentée pour acceptation au Conseil d'administration du CSF qui est la seule instance habilitée à prendre une décision finale dans la réalisation du plan d'action 2018-2023.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES INITIATIVES

Dans la grille annexée vous trouverez les initiatives identifiées par les représentants des divers départements du bureau central du CSF. Puisque la totalité de la somme excède l'allocation disponible, une ébauche de scénario est présentée.